



Angles d'Attac

association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information en français d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 39 - avril 07

>>> En lutte pour une autre fiscalité >>>

Un célèbre juge anglais a dit : *les impôts sont le prix de la civilisation*. Aujourd'hui les impôts ont mauvaise réputation. Ils ne sont plus vus comme une contribution à la bonne marche de la société et au fonctionnement de la démocratie, contribution qui crée des droits et des obligations pour tout un-e chacun-e. Ils sont au contraire le plus souvent perçus comme une charge, une perte qu'il s'agit de minimiser à tout prix. Ceci a pour principale conséquence que quelques couches de la société trompent régulièrement le fisc. Il va sans dire que ces personnes ne sont pas celles qui manquent de moyens pour payer leurs impôts, bien au contraire. Devant cet état de fait, le reste de la population se demande - à juste titre! - pourquoi elle aurait à compenser les pertes dues à l'irresponsabilité des plus aisé-e-s, et est tentée à son tour de frauder pour éviter le paiement de sa contribution.

en présentant l'État comme un rapace s'emparant et réduisant à néant les contributions des citoyen-ne-s. Ainsi, si l'argent des impôts disparaît sans aucun bénéfice pour le ou la citoyen-ne, on ne peut en vouloir à ce dernier de tenter de le dissimuler! Cette représentation néolibérale de l'État vise à réduire les impôts afin de créer des déficits justifiant une politique d'austérité.

S'ajoute à tout cela l'identification paradoxale des Suisse-sse-s aux intérêts de la classe dominante, pourtant souvent contraires à ceux de la majorité. Ainsi, la rancœur citoyenne se retourne souvent contre la fiscalité et l'État plutôt que contre celles et ceux qui sont à l'origine du déficit des caisses publiques. Les Suisse-sse-s défendent le paradis fiscal suisse, les réformes antisociales de la fiscalité et le dumping fiscal entre cantons.

Il nous faut donc commencer par (ré-)informer la population sur le rôle utile et social de la redistribution des richesses à travers les impôts, sur l'importance d'un système fiscal juste ou chacune contribue selon ses moyens et finalement sur les conséquences désastreuses des pratiques de contournement du fisc.

>>> SOMMAIRE >>>

En lutte pour une autre fiscalité - p1

Action contre la réforme de l'imposition des entreprises devant le Palais fédéral - p3

Précarité et conflits au travail - p4-7

50 ans d'Europe : 50 ans de destruction des droits des populations, de la démocratie et des libertés ? - p8

A l'occasion du G8 à Rostock en juin: En Marches pour nos droits! - p8

Agendas - p2+4+6

Impressum - p6



La politique des caisses vides, qui consiste à réduire les entrées fiscales afin de réduire les dépenses de l'État, pratiquée par les milieux bourgeois depuis des années, sert également à réduire la charge fiscale des classes aisées. De même que le mécanisme qui consiste à faire passer l'évasion et la fraude fiscale pour des délits mineurs,

>>>



>>> AGENDA >>>

> National >

SAMEDI 31 MARS

10h : Commission fiscalité, Casa d'Italia, Berne.
13h : Coordination nationale d'attac suisse, Casa d'Italia, Berne.

SAMEDI 21 AVRIL, DE 10H A 17H :

Séminaire de formation axé sur les mobilisations contre le G8, restaurant Romand, rue du Parc 10, Biemme. Ouvert à toutes et tous. Renseignements : www.euromarches.ch ou euromarches.ch@ras.eu.org

> Vaud >

MERCREDI 28 MARS, 20H

Conférence-débat : « **Perspectives politiques au Proche-Orient** » avec Eric Hazan, auteur de "Notes sur l'occupation : Naplouse, Kalkilya, Hébron", Buffet de la gare (Salle des Vignerons), Lausanne.

MARDI 3 AVRIL, 20H

Rencontre mensuelle et présentation sur la **fiscalité suisse d'un point de vue historique**. Avec Monique Ceni, chercheuse à la section d'Histoire de L'Université de Lausanne, Pôle Sud, av. JJ Mercier 3, Lausanne.

MERCREDI 4 AVRIL, 19H

Coordination Renens-Lausanne des marches européennes, Restaurant le Bol d'Or (nord de la gare, premier étage), Renens.

MARDI 17 AVRIL, 20H

Réunion du groupe Multinationales et mondialisation, Studio de Oui-Pourquoi-Pas, Galicien 6, Prilly-Lausanne.

MARDI 8 MAI, 20H

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, av. JJ Mercier 3, Lausanne.

> Neuchâtel >

Prochains comités ouverts à toutes et à tous !

JEUDI 29 MARS 2007, 20H

Café du Théâtre (salle au 1er étage), Neuchâtel.

JEUDI 24 MAI 2007, 18H

Comité à 18h, suivi de l'assemblée générale à 20h, ABC, La Chaux-de-Fonds.

>>>

On ne peut pas comprendre le système fiscal sans tenir compte de l'aspect international des marchés financiers. Concrètement, aujourd'hui il est très facile de soustraire au fisc national des fortunes et des profits en les plaçant dans des places *offshore*, c'est-à-dire le plus souvent dans des paradis fiscaux. Selon le Réseau international pour une justice fiscale (TJN), chaque année les pays en voie de développement (PVD) perdent une somme équivalente à plusieurs fois les revenus qu'ils obtiennent grâce à l'aide au développement. Une somme proportionnellement plus importante que la somme qui serait nécessaire pour atteindre les objectifs de développement du millénaire promus par les Nations-unies, dont la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde. Les paradis fiscaux sont en plus un refuge pour l'argent de la criminalité internationale et de la corruption, et facilitent ainsi ces activités. Les paradis fiscaux ne sont qu'une conséquence de la concurrence fiscale sauvage que se livrent les pays du monde. Il faut donc clairement nous positionner à la fois contre les causes et les conséquences de ce phénomène.

C'est ce qu'a récemment fait l'Union européenne: elle a réagi contre les holdings et les sociétés "boîte aux lettres" qui s'installent en Suisse sans contrôle, et qui ne servent qu'à la fraude fiscale ou à la dissimulation de transactions financières. Ces sociétés sont illégitimes et coûtent bien plus qu'elles ne rapportent. La critique émise par la Commission européenne est ainsi tout à fait justifiée. Pourtant, l'UE est elle-même un paradis fiscal, et ne devrait donc pas oublier de s'occuper également de ses propres holdings... ce qu'elle ne fait bien sûr que très partiellement. Les réactions suisses à cette offensive européenne ont souvent oscillé entre le bizarre et le surprenant. Les milieux bourgeois ont exalté un patriotisme alpin et dénoncé ce qu'ils ont qualifié de sanctions. La gauche a semblé défendre une «certaine» concurrence fiscale tout en rejetant fermement l'affront de nos voisins, ou alors simplement en l'ignorant. Continuer dans cette direction serait fatal. Il est important de se montrer solidaire de toutes les initiatives déterminées à lutter contre les injustices dans le système fiscal mondial, même au risque de perdre quelques voix aux élections !



Pendant ce temps, le dumping fiscal continue en Suisse. Une douzaine de cantons préparent des réformes fiscales dans le dessein d'attirer des sociétés et des individus à très hauts revenus. Pourtant, au final tout le monde sera perdant.

Dans ce cadre, la majorité bourgeoise au Parlement fédéral a voté la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. Son objectif est essentiellement de réduire l'imposition sur les dividendes qui ne seront imposés que à 60% de leur valeur. Mais pas pour tous les actionnaires, loin de là: uniquement pour ceux possédant plus de 10% des actions d'une société de capitaux. Les perdant-e-s de cette nouvelle loi seront celles et ceux qui devront boucher le nouveau trou que cette réforme

va engendrer dans les caisses de l'État: le-la contribuable moyenne à travers l'augmentation d'impôts, le-la consommateur-trice à travers la hausse des prix et les plus vulnérables à travers la réduction des prestations sociales. En fin de compte, pratiquement tout le monde...

Voilà plusieurs mois qu'Attac suisse a décidé de lancer un référendum contre cette réforme injuste, antisociale et anticonstitutionnelle. Notre message est clair: opposons-nous à la politique des caisses vides, militons pour un État social juste; opposons-nous à la concurrence fiscale et luttons pour des systèmes fiscaux durables aux niveaux national et international; dénonçons les paradis fiscaux qui dépouillent les pays les plus pauvres de leurs

maigres ressources, exigeons une réglementation de la fiscalité des entreprises multinationales et des contribuables les plus riches!

La récolte de signatures commencera début d'avril.

Votre aide sera plus que bienvenue: elle sera nécessaire!



Action contre la réforme de l'imposition des entreprises devant le Palais fédéral

Attac Suisse, dans sa campagne pour la justice fiscale, combat le dumping fiscal dont la majorité de la population fait les frais. La deuxième révision de l'imposition des entreprises est un pas de plus vers la politique ruineuse des caisses vides. Le sens de notre action est d'attirer l'attention des parlementaires sur cette question: en utilisant un paradis fiscal symbolique dans lequel se côtoient les perdants et les gagnants de cette politique. Pour satisfaire le porte-monnaie de quelques gros actionnaires, on creuse un trou annuel de 900 millions dans le budget de l'Etat. A travers des plans d'austérité, des hausses d'impôts et des baisses de prestations sociales, les consommateurs et salariés n'auront plus qu'à boucher ce trou par la suite. Attac fait campagne contre le mécanisme de concurrence fiscale nationale et internationale.

La réforme de l'imposition des entreprises veut baisser de 40 à 50% l'imposition sur les dividendes. Pourtant, seuls les actionnaires possédant au moins 10% d'actions d'une entreprise seront touchés par ce cadeau fis-

cal. En Suisse, 70% des entreprises ne sont pas des sociétés à capital, et seront donc exclues par cette réforme. D'autre part, 99% de la population ne possèdent pas les 10% d'actions d'une entreprise à capital et ne seront donc pas non plus touchés par cette révision. Pour compenser les conséquences inévitables de cette loi anticonstitutionnelle, le Conseil fédéral a proposé, durant les consultations, l'introduction d'un impôt sur les gains en capital. Il l'a retiré discrètement par la suite. Il ne subsiste donc que les cadeaux fiscaux pour celles et ceux qui en ont le moins besoin. Et bien que, même l'Union Européenne soit intervenue en matière de politique fiscale suisse, les partis libéraux continuent leur politique de défiscalisation sans aucune hésitation.

Durant les 20 dernières années, le Parlement a accordé régulièrement des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises ainsi qu'aux gros contribuables (cf. publication d'Attac Suisse: *Kassenkampf*, édition Rotpunktverlag, 2006). En même temps, il existe, selon Caritas, un million de pauvres en Suisse.

Le chômage ne recule pas. Et d'autre part, la pression de l'étranger sur la Suisse augmente: «Aujourd'hui, en comparaison avec les autres pays de l'OCDE, la Suisse est un pays à très faible imposition, surtout pour les entreprises. Comme la dispute avec l'UE le montre, les gagnants de ce mécanisme sont les très gros contribuables et les grosses entreprises», dit Roman Kuenzler, secrétaire de la campagne. Il est, dans un moment de grande précarité, cynique de redistribuer 900 millions de francs du bas vers le haut. Attac Suisse veut une politique fiscale, nationale et internationale, qui impose chacun-e selon ses possibilités économiques. Tout autre système est contraire à la Constitution et constitue une atteinte à une société basée sur la justice et la démocratie. Attac exige la fin de la concurrence fiscale – y compris entre les cantons – et dit clairement non à l'adoption de la nouvelle réforme de l'imposition des entreprises. Attac Suisse est d'ailleurs prêt à se lancer dans une campagne référendaire contre cette loi.

La commission fiscalité d'Attac Suisse

>>> AGENDA >>>

> Valais >

MERCREDI 4 AVRIL, 19H00

Soupe citoyenne : les mobilisations contre le G8 et les euro-marchés contre la précarité, Espace Totem, rue de Loèche 26, Sion.

> Fribourg >

MERCREDI 4 AVRIL, 19H30

Réunion du comité unitaire contre la 5ème révision de l'AI, café du Jura.

JEUDEI 5 AVRIL

La rencontre mensuelle est poussée au mercredi 18 avril.

MERCREDI 18 AVRIL, 19H30

Assemblée générale, Centre Fries, rue Techtermann 8.

MARDI 24 AVRIL, 17H

Im Rahmen der Vortragsreihe Macht, Herrschaft, Gewalt des Lehrstuhls Sozialarbeit und Sozialpolitik der Universität Fribourg : Hans Jürgen Krysmanski des wissenschaftlichen Beirats von attac Deutschland zum Thema : Geldmacht - Strukturen und Akteure des Reichtums in Europa, Miséricorde, Auditorium B.

> Genève >

2. AVRIL, 20H

Café Altermondialiste G8, raisons de manifester !
Café Gervaise, Bvd. James Fazy

24. AVRIL, 19H

L'Assemblée générale et Projection du film "Image des sans" sur les Euormarchés contre la précarité et l'exclusion de 1997, suivie d'une discussion sur les mobilisations anti-G8 2007.
Maison des association

1. MAI

Présence d'Attac à Genève avec un stand

> Bienne >

2. AVRIL, 20H

La politique fiscale suisse: un hold-up organisé.
Discussion avec Erich Fehr, PS Bienne, et Roman Kuenzler, de attac suisse. Au restaurant Romand, ch. du Parc 10.

>>> Précarité et conflits a

Mag Wompe est sociologue du travail et journaliste indépendante, ainsi que rédactrice en chef du réseau d'information syndicale **LabourNet en Allemagne** (www.labournet.de). Son intervention lors de la conférence internationale **L'Autre Davos a porté sur la précarité galopante et sur les initiatives d'organisation autonome face à la brutalité du capitalisme flexibilisé.**

Les emplois très faiblement rémunérés, temporaires et déréglementés - dits "emplois précaires" et dont le salaire procure rarement un niveau de vie décent - ont toujours existé. Mais ce type d'emplois, longtemps l'apanage des femmes, des migrant-e-s et des marginaux volontaires, représente aujourd'hui le lot quotidien d'un nombre croissant de citoyens. Le travail salarié précaire s'étend depuis de nombreuses années à tous les secteurs de l'économie. L'externalisation des services, la flexibilisation du travail et le développement du secteur des bas salaires étant encouragés par les États, le marché du travail déréglementé connaît une croissance accélérée. Le concept d'"entrepreneur individuel" s'impose dans un nombre grandissant de branches professionnelles.

Facteurs-trices, conducteurs-trices de poids lourds, manutentionnaires, personnel de service McDonalds ou agents de centres d'appel rémunérés à des salaires dérisoires, créateurs-trices d'entreprises unipersonnelles peinant à s'assurer une existence décente, intérimaires s'évertuant à obtenir leur rémunération auprès d'obscurs services de placement, femme médecin kazakhe forcée de faire des ménages en Allemagne, réfugiés kurdes employés de restauration rapide ou encore ouvriers polonais, roumains, allemands et portugais travaillant sur les chantiers, mais aussi travailleurs-euses à domicile oeuvrant sur appel et étudiant-e-s cantonné-e-s au contrôle des

tickets de cinéma ou, ultérieurement, à des postes d'assistants d'éducation, notre prétendue "société de l'information et de la connaissance" se fonde sur le travail temporaire et faiblement rémunéré. Même une formation universitaire ne garantit plus depuis longtemps l'accès automatique à une carrière stable. Dans le journalisme et les médias, les métiers de la culture, la recherche ou l'industrie de l'Internet, c'est un statut de "faux indépendant" qui attend nombre d'universitaires. En outre, statut social ne rime désormais plus automatiquement avec sécurité matérielle, ce qui a contribué à l'intérêt soudain de la presse bourgeoise pour le thème de la précarisation.

Dans l'économie capitaliste flexibilisée, le travail salarié sans convention collective (ou ne garantissant qu'un salaire de misère) est en passe de devenir la nouvelle norme, y compris pour une part grandissante du personnel permanent des grandes entreprises, qui se croyait encore protégé il y a peu. Le mouvement généralisé d'individualisation des risques qui englobe la quasi-totalité des salariés met en évidence la précarité fondamentale des conditions de vie et de travail dans le monde capitaliste, caractéristique du prolétariat dans l'analyse classique - indépendamment du niveau de salaire. Pour éviter toute utilisation arbitraire du concept de travail salarié précaire, il convient toutefois d'en préciser la signification.

Il existe en effet une distinction, depuis que la précarité existe, entre précarité imposée de l'extérieur et précarité librement consentie, les deux notions étant également indépendantes du niveau de salaire. Les populations situées au bas de l'échelle du marché du travail - migrant-e-s, chômeurs-euses et femmes - n'ont jamais eu d'autre choix que de subir la forme imposée de la précarité. Quant à la précarité choisie, volontaire, elle s'est ré-

pandue à partir des années '70 et '80 comme l'expression d'une rébellion et d'un refus envers l'organisation fordiste du travail, à laquelle certain-e-s syndicalistes souhaiteraient aujourd'hui revenir. La rébellion visait l'absence totale de perspectives personnelles liée aux conditions de travail « normales », ainsi que le travail à la chaîne, abrutissant et nocif pour la santé, pratiqué dans l'entreprise tayloriste. Ces "rebelles" - tout comme les grèves sauvages de cette période, principalement dans l'industrie automobile - nous rappellent aujourd'hui qu'il n'a jamais existé aucun "âge d'or" du fordisme et que la sécurité de l'emploi et le niveau relativement élevé des salaires et dépassements de salaire étaient chèrement payés.

L'épanouissement dans de nouvelles formes de travail, la recherche d'autonomie, de maîtrise de sa propre vie et de créativité n'étaient alors possibles qu'au prix d'un renoncement à la sécurité et aux agréments du capitalisme rhénan. Le travail à la tâche, temporaire et sans couverture, et les entreprises de niche autogérées constituaient les seules alternatives aux aspects négatifs des "conditions normales de travail".

Il apparaît à l'heure actuelle que le cadre général de cette précarité choisie s'est profondément dégradé. Le recours au filet de la protection sociale s'avère aujourd'hui de plus en plus difficile même si, rappelons-le, l'obligation de travail communal existait déjà dans les années '70 pour les chômeurs-euses de longue durée et les bénéficiaires de prestations sociales. L'espoir de se rabattre sur un quelconque emploi "alimentaire" en cas de nécessité matérielle s'est, lui aussi, considérablement amenuisé et va certainement continuer à se réduire, au vu de la concurrence favorisée par les gouvernements sur ce marché et du recul constant du nombre d'emplois vacants.

Parallèlement, le capital a réussi à s'appropriier les aspects positifs du travail librement choisi - mais sans protection - et à les retourner contre nous. Autonomie, flexibilité et responsabilité personnelle sont désormais inscrites dans tous les contrats de travail, même si elles ne s'accompagnent pas des attributions et de la marge de manœuvre correspondantes. Le transfert du risque aux salariés via une confrontation directe avec la pression du marché (d'ailleurs souvent simulée, notamment par des activités en équipe qui aiguisent la compétition entre les participants) a transformé la liberté de choix en impératifs - stressants - de créativité et de flexibilité, indispensables dans de nombreux secteurs voués à l'innovation permanente. Les alternatifs et les pionniers d'hier constatent aujourd'hui que la diversité de leurs capacités et compétences, fruit de leurs expériences multiples est souvent valorisée par rapport au profil classique d'un spécialiste qui a toujours occupé le même poste - mais mal rétribuée.

Toute la population est aujourd'hui concernée par la baisse des salaires et l'anxiété existentielle. De plus en plus de travailleurs subissent la flexibilisation du travail, autrement dit l'insécurité de l'emploi, les horaires et lieux d'activité variables, le travail intensif, la déréglementation de la durée du travail, l'imprévisibilité de la charge de travail et l'autodiscipline forcée. Dans ces conditions, la distinction existante entre précarité imposée et choisie ne suffit plus à préciser le sens du terme précarité. Il convient dès lors d'établir une distinction supplémentaire entre la "précarisation réglementée", soumise à la dégradation "normale" des conventions salariales et de la protection sociale, et la "précarisation non réglementée depuis toujours".

En effet, même si les conditions du travail salarié réglementé, soumis à une convention col-

lective se rapprochent de plus en plus de celles du travail précaire, il ne faut pas oublier que la précarisation non réglementée ne signifie pas recul de la protection sociale et juridique mais en général absence totale de réglementation. Contrats à durée limitée, négociations interdites, retraite presque inexistante, protection sociale réduite au strict minimum, parcours personnel et professionnel fragmentés, salaires toujours plus faibles, absence de cadre organisationnel, absence de droits et illégalité fréquente, et pas seulement pour les migrant-e-s. Le travail précaire dans cette acception classique implique souvent de travailler sans pour autant être sûr de gagner de quoi vivre. Le droit du travail, la représentation des intérêts des salariés et la protection de la santé sont souvent inconnus dans le quotidien professionnel.

La majorité des travailleurs précaires n'ont pas d'autre choix tandis que d'autres considèrent cette situation comme transitoire ou comme une opportunité d'évolution. Il existe autant de perceptions de soi, de perspectives et d'objectifs différents parmi les salariés qu'il y a d'emplois et de conditions de travail différents. Le choix est en revanche plus restreint pour nombre de migrant-e-s et tous les sans papiers : rafles et lois spéciales, préférence accordée aux demandeurs d'emploi nationaux et interdictions de travail pour les réfugiés composent une "politique d'immigration" qui les pousse à l'illégalité et au travail au noir et les amène à accepter les emplois les plus misérables. En outre, conscients de l'existence de tels emplois, de nombreux actifs sont enclins à renoncer aux droits dont ils disposent encore, croyant ainsi protéger leur propre emploi. Pourtant, plus ces actifs renoncent à leurs droits, plus les conditions se dégradent pour les échelons inférieurs du marché de l'emploi. Une dépendance réciproque semblable existe d'ailleurs également entre

le niveau de rémunération et le niveau des prestations versées au titre de compensation de salaire (revenu de remplacement).

Mais cette dépendance réciproque, plutôt que d'être perçue comme un lien, une raison de se serrer les coudes entre les catégories de population, est vécue comme une hiérarchie de la misère, nombre de travailleurs reproduisant en cela la division voulue par le capital avec ses phénomènes d'isolement et d'exclusion.

Au bas de cette hiérarchie se trouvent, comme évoqué précédemment, les migrant-e-s qui, selon leur statut, se répartissent en plusieurs catégories. Les femmes migrantes composent la catégorie tout à fait inférieure. En effet, une grande partie du travail féminin, rémunéré ou non, est précaire depuis la nuit des temps. Les femmes savent en outre mieux que personne que la précarité ne se limite pas à la sphère du travail mais engage la totalité de l'existence et, pour elles, signifie également souvent vivre à l'ombre de l'homme et dépendre de lui.

Les femmes, en effet, ont été et restent encore fréquemment cantonnées dans les besognes invisibles et "émotionnelles", autrement dit des tâches certes vitales, mais non reconnues. En effet, celles-ci requièrent des compétences prétendues innées et non acquises, difficiles à quantifier et/ou faiblement rétribuées. Il s'agit en général de tâches solitaires, d'ailleurs rarement qualifiées de "travail" car elles sont caractérisées par une interpénétration entre travail et vie, privée et familiale, entre espace public et espace privé, entre production et reproduction. Qu'il s'agisse des travaux domestiques, de l'éducation et du soin aux personnes, du sexe, de la gastronomie ou encore, plus récemment, des emplois en centres d'appel, le travail émotionnel se prête à l'exploitation gratuite. Un état de faits lié, aussi, à la difficulté fondamen-

> Au théâtre... >

THÉÂTRE ST-GERVAIS

5, rue du Temple - 1201 Genève.

Réservations (tlj 12h-18h, sauf lu dès 14h) : 022 908 20 20

DU 17 AVRIL AU 5 MAI

Troisième nuit de Walpurgis de Karl Kraus

un projet de José Lillo. Dès le début des années '30, Karl Kraus, polémiste et éditorialiste autrichien, s'insurge contre la montée du nazisme et développe un outil critique très au point pour décrypter les manipulations de la langue et du vocabulaire que s'autorise cette nouvelle force politique pour mieux convaincre, du peuple à une certaine intelligentsia.

DU 24 AVRIL AU 12 MAI

Mensch oder Schwein (la décennie rouge) de Michel Deutsch, mise en scène Michel Deutsch.

Entremêlant documentation visuelle et sonore, textes officiels, témoignages et minutes de procès, "Mensch oder Schwein" propose une plongée dans l'Allemagne des années '70. Au moment même où la possible mise en liberté des "survivants" de la bande à Baader fait polémique outre-Rhin.

> Impressum >

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés. Impression et mise en page : Deltagraph Bienne. Tirage 2'000 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Ounsi El Daïf, Roman Kuenzler, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua.

TRADUCTIONS

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordinatrad.attac.org ou en envoyant un mail à coordinatrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

PROCHAINE PARUTION FIN AVRIL

COURRIER DES LECTEURS ET LECTRICES

Réagissez, participez, n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à : Courrier de l'Angles d'ATTAC, abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne ou par mail: angles-ch@attac.org

INTERNET

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

ADRESSE POSTALE

Attac suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève



tale de définir précisément ce qui nous est nécessaire pour vivre et pour survivre. Considérée sous cet angle, la précarisation qu'exige l'expansion du capitalisme et que les Etats encouragent est donc, en un sens, synonyme d'une féminisation du travail salarié, mais cette féminisation est en contradiction totale avec la revendication de reconnaissance, de professionnalisation et de répartition égalitaire des tâches liées à la reproduction qui s'exprime depuis plusieurs décennies.

Les syndicats, interlocuteurs naturels en matière de conditions de travail, continuent à centrer leur attention sur les travailleurs très qualifiés et (pour l'instant ?) mieux rémunérés, ainsi que, comme toujours, sur les grandes entreprises dont le nombre va diminuant - et de surcroît même là, ils se préoccupent surtout du personnel permanent au détriment des collègues en CDD (contrat à durée déterminée) ou "loué-e-s". À cette attention insuffisante portée aux personnes les plus touchées par la précarité, qu'on doit malheureusement déplorer également dans nombre de syndicats de gauche, s'ajoute une déficience en matière de stratégies d'organisation et de lutte. La pratique syndicale axée sur la représentation des intérêts des salariés par les comités d'entreprise est inefficace face au monde du travail actuel, dans lequel l'entreprise ne représente plus ni espace de communication ni cercle professionnel stable.

Force est aussi de reconnaître que les initiatives de résistance émanant des travailleurs précaires eux-mêmes ont été jusqu'ici bien rares. Quelques actions réussies menées ces dernières années en Europe constituent cependant autant de signes encourageants : grève des précaires du secteur de la culture (« intermittents ») en France, grève des femmes de ménage africaines à Paris, lutte des ouvriers agricoles en Espagne pour leur rémunération et leur

droit de séjour et manifestations de travailleurs clandestins du bâtiment à Berlin. De manière informelle, les populations précaires, dont les migrant-e-s, développent de nouvelles stratégies conflictuelles face à une situation de déni de droit. Ainsi, la lutte des « intermittents » français contre le durcissement de leur régime d'assurance-chômage ; les débats autour du travail indépendant ("lavoro autonomo") et le mouvement syndical autonome des précaires en Italie ; l'initiative féministe "Precarias a la Deriva" (Femmes précaires à la dérive), née à Madrid en réaction à la grève générale de 2002 qui ne concernait que les femmes employées régulièrement ; mais aussi, en Allemagne, la lutte des pigistes de la radio ou des personnels d'entretien des entreprises industrielles.

Les travailleurs précaires ont besoin d'espaces non professionnels pour s'organiser mais aussi et surtout pour l'indispensable mise en commun de leurs expériences. De quelles luttes pouvons-nous apprendre les uns des autres ? Comment nous organiser ? Comment constituer des réseaux internationaux ? Aux USA les "Workers Centers" implantés dans les quartiers des villes constituent une initiative réussie. Il s'agit d'espaces de communication et de respect mutuel, qui remplacent avantageusement l'entreprise comme lieu de rencontre. Cette expérience mérite notre attention mais nous ne pouvons guère escompter la collaboration des syndicats pour la transposer en Allemagne tant que ceux-ci persisteront à prôner la réglementation et le soutien de la compétitivité nationale, régionale ou des entreprises - stratégie censée préserver les emplois nationaux et apporter le plein emploi une fois les charges salariales ajustées...

Ce type de politique ne fait que contraindre toujours plus de personnes à accepter n'importe quel emploi. L'élargissement à l'Est de l'Europe pousse certes les

syndicats à s'intéresser aux travailleurs-euses migrant-e-s, mais pour certains permanents cet intérêt se limite à une attitude répressive de stigmatisation et de dénonciation. Il est donc d'autant plus urgent d'échanger, de relier et d'étendre les différentes initiatives réussies d'auto-organisation et de lutte menées par les précaires. C'est précisément autour de la question sociale du "travail précaire et de l'immigration (légal et illégal)" que les populations concernées doivent se mobiliser, pour protéger et renforcer leurs droits ainsi que leur potentiel de lutte plutôt que de compter sur un retour à des formes classiques d'organisation et de réglementation rigides. En effet, il n'existe pas de retour possible aux normes traditionnelles et il est temps de renoncer à l'objectif irréaliste de plein emploi et de travail (salarié) fixe.

Pour cette raison, un nombre croissant de collectifs de précaires, de migrant-e-s et de sans

emploi réclament une réglementation non restrictive, leur apportant sécurité et droits tout en leur permettant une organisation flexible de leur vie (le projet Precarias a la Deriva parle de "flexicurité"), ainsi qu'une protection à toutes les étapes de leur vie, sous la forme d'un revenu minimum inconditionnel.

Une part croissante de la gauche syndicale, malgré une conception encore fétichiste du travail, accepte cette revendication. Et les syndiqués les moins attachés aux dogmes cherchent de plus en plus à établir de nouvelles alliances avec les sans emploi et les migrant-e-s. La prise en compte de l'hétérogénéité des groupes de personnes et de leurs besoins peut être un premier pas vers la recherche indispensable de nouvelles expériences et formes d'action.

En effet, les précaires isolés n'ont pas seulement besoin d'espaces de communication mais éga-

lement de nouvelles formes de lutte exprimant leur refus d'un faux statut d'indépendant, ou du travail « social », dépassant les clivages et faisant naître la solidarité, hostiles à l'embrigadement et porteuses d'émancipation. Cette alliance essentielle de tous les précaires et de tous les salariés menacés par la précarisation exige également l'élaboration de nouvelles revendications qui rejettent et dépassent le capitalisme tout en favorisant les aspects positifs du travail non réglementé. Il s'agit à long terme de cesser le combat pour un emploi fixe ou la reprise de l'entreprise pour faire place à l'expérimentation de formes radicalement différentes de production, de distribution mais aussi de reproduction, visant à abolir la scission entre vie privée et professionnelle. Il en va de la dignité de la vie et de droits civils imprescriptibles, pour tous et dans tous les pays. Dans l'immédiat, il convient d'identifier les combats actuels à mener conjointement, par-delà les singula-

rités, pour réaliser à long terme les objectifs suivants : réduction collective de la durée du travail, salaire minimum légal, revenu de base inconditionnel et droit à la mobilité et à la flexibilité choisies. Et d'engager ces combats dès que possible.

Mag WompeI

Paru dans : Where work ends and mission begins. Edité par bankleer, Akademie Schloss Solitude, 2005, p. 106-119. ISBN 3-937158-01-4

Traduit de l'allemand par Claire Perrier (relectrice Michèle Mialane) www.coorditrad.ch

PARTENARIAT

LE COURRIER
QUOTIDIEN SUISSE INDÉPENDANT

«CHANGEZ D'©»
WWW.LECOURRIER.CH
TÉL. 022 809 55 55

50 ans d'Europe : 50 ans de destruction des droits des populations, de la démocratie et des libertés ?

Les ATTAC d'Europe corédigent une déclaration des « 10 principes pour un traité européen démocratique et social ».

Les ATTAC d'Europe considèrent la forme actuelle de l'Union européenne comme un obstacle sérieux à l'approfondissement de la démocratie, aux droits fondamentaux, à la justice sociale et à un environnement durable. Elle souffre d'un manque de démocratie et de transparence, et elle est régie par un ensemble de traités qui imposent les politiques néolibérales aux États membres et au monde entier.

C'est la raison pour laquelle le réseau européen des ATTAC considère l'avenir de l'Europe comme une question centrale dans ses activités. En 2005, les ATTAC d'Europe ont entamé un processus commun de réflexion sur les questions européennes. La présente déclaration s'inscrit dans cette dynamique.

Après le *non* en France et le *nee* aux Pays-Bas, il est très clair que non seulement le Traité constitutionnel proposé mais également l'Union européenne actuelle manquent de légitimité populaire, et sont largement considérés comme antidémocratiques et antisociaux.

Aujourd'hui, des gouvernements européens tentent de relancer le processus du Traité, ignorant le rejet populaire dans certains pays membres. Leur objectif est d'obtenir des résultats à l'occasion de la présidence française au cours du premier semestre de 2008; dix-huit gouvernements d'États membres se sont rencontrés à Madrid pour trouver un compromis basé sur le Traité qui a été rejeté.

Dans cette situation, il est essentiel pour la démocratie que les mouvements sociaux et politiques répondent en proposant des solutions alternatives concrètes pour la construction européenne et que ces demandes soient prises en compte. Les ATTAC d'Europe demandent que tout nouveau traité, ainsi que son élaboration, soit basé sur dix principes, qui concernent le processus d'élaboration (partie I), son contenu institutionnel (partie II) et les principes pour les politiques européennes (partie III)

ATTAC Suisse considère également la thématique de l'Europe comme centrale. Même si une adhésion formelle de la Suisse à l'UE n'est pas à l'ordre du jour, pour des raisons de prétendue compétitivité, les politiques économiques et sociales suisses sont intimement liées à la construction néolibérale de l'UE. Par peur de « perdre notre compétitivité » face aux « concurrents » européens, la plupart des mesures de libéralisation prises par l'UE sont adaptées en Suisse sous pression des milieux économiques et financiers. Quasi systématiquement une nouvelle directive européenne entraîne l'initiative d'une directive allant dans le même sens, en Suisse. Ainsi, les ouvertures forcées des « marchés » des télécommunications ou de la Poste ont directement fait écho aux différentes Directives émises par la Commission européenne. « Compte tenu du fait que la libéralisation du marché postal en Europe avance à grands pas, il est dans l'intérêt de la Suisse d'imiter les États membres », préconisait ainsi l'organisation faîtière du patronat suisse¹. Et c'est avec cette même argumentation qu'en automne 2006, le Parlement a décidé d'ouvrir le marché de l'électricité, malgré l'opposition du peuple, en votation populaire, à sa libéralisation. Cette libéralisation, une fois de plus, s'aligne totalement sur la législation européenne. Si les politiques suisses s'harmonisent sur les politiques néolibérales européennes, elles vont, de surcroît, encore plus loin sous prétexte de rester concurrentielles face aux pays de l'UE.

C'est pourquoi ATTAC suisse se joint avec force aux ATTAC d'Europe pour dénoncer la construction européenne néolibérale et pour apporter aujourd'hui, alors que nous commémorons les 50 ans du traité de Rome, une déclaration pour une autre Europe: solidaire, sociale et démocratique.

¹ Economiesuisse, Ouverture du marché postal: le succès des pays progressistes de l'UE



A l'occasion du G8 à Rostock en juin:

En Marches pour nos droits!

Les travailleurs-euses sont soumis à une précarisation de leur contrat de travail via une déstructuration des rapports de travail (flexibilité, travail sur appel, travail temporaire, ...) ayant pour unique but de leur faire endosser les risques d'entreprise...

La précarité est en constante augmentation, alors que les multinationales n'ont jamais été si riches...

Les privatisations de l'éducation, de la santé, des transports et d'autres services publics limitent le droit à la participation sociale, à la mobilité et l'accès à la formation, à la santé...

La migration et la libre-circulation des personnes sont des droits fondamentaux et inaliénables, alors qu'ils sont aujourd'hui soumis à des politiques utilitaristes...

Le G8 se réunira à Heiligendamm du 6 au 8 juin 2007, et se penchera de nouveau sur le partage du monde et fera de belles déclarations sur la pauvreté en Afrique, le sida, le réchauffement climatique... qui resteront lettres mortes.

Nous appelons donc à la participation aux Marches européennes contre l'insécurité économique et les politiques migratoires racistes à travers toute l'Europe, en mai-juin 2007.

Cette marche des précaires, aboutira le 2 juin prochain à Heiligendamm, lieu du prochain G8 et permettra de rendre nos propositions publiques: la mondialisation des droits sociaux et démocratiques, la mondialisation de nos luttes, l'organisation des précaires par-delà des frontières.

Contre la précarisation des emplois et de nos vies!

Contre le chômage, la pauvreté, la misère, les exclusions, les discriminations!

Pour le droit à la libre-circulation des personnes!

Pour l'égalité des droits!

**PROGRAMME DÉTAILLÉ SOUS
WWW.EUROMARCHES.CH**